

# Solidaires

## Jeunesse et Sports

Paris, le 07 février 2024

### Déclaration liminaire de Solidaires Jeunesse et Sports à la Formation Spécialisée Santé Sécurité au Travail du CSA JS

## **Le SNU : chantage, maltraitances et vampirisme**

Le SNU poursuit son sinueux chemin et, pour une énième fois, le gouvernement s'entête à annoncer sa future généralisation, cette fois-ci à « l'horizon 2026 ». Une nouvelle fois Solidaires Jeunesse et Sports dénonce ce dispositif à l'opposé de l'Education Populaire et de sa portée émancipatrice.

Depuis 2019, le Service National Universel vivote à coups de dizaines de millions d'euros quand bientôt, nous parlerons de milliards.

Notre organisation syndicale est consternée de voir avec quelle obstination et quelle violence ce dispositif écrase les collectifs de travail des équipes Jeunesse et Sports en SDJES et en DRAJES. Tout d'abord, nous ne pouvons que constater que ce dispositif est porté très largement à la Centrale ou dans les services, soit par des collègues qui ne sont pas issu.es de JS, soit par de jeunes collègues CEPJ stagiaires qui n'ont que difficilement la possibilité de refuser cette « mission » et qui ne peuvent donc pas expérimenter le métier CEPJ. Il y a dans ce dernier cas, une rupture de contrat par rapport au choix de devenir CEPJ.

**Nous notons qu'une très grande partie des collègues en charge du SNU sont, aujourd'hui, exténué.es et démoralisé.es face à la mise en œuvre rocambolesque et cacophonique de celui-ci.** Plusieurs de ces collègues souhaitent changer de missions ou de services pour ne pas avoir à revivre ce quotidien jalonné de pression hiérarchique exacerbée, d'injonctions paradoxales permanentes et d'heures démentielles.

Pour ces collègues, s'ajoute une autre difficulté, celle de réaliser **qu'au sein des séjours de « cohésion » SNU se réalisent de nombreuses agressions sexuelles, faits de racisme, d'actes homophobes ou des faits de maltraitances physiques dont le personnel encadrant est fréquemment à l'origine.** Malgré nos multiples alertes auprès des différents cabinets ministériels en charge de ce dispositif, nous notons qu'aucune évolution ne serait-ce que dans la forme de l'organisation des séjours n'est prévue. Par son entêtement, le gouvernement porte la responsabilité de jeunes aux corps et aux esprits brisés.

**D'ailleurs, nous profitons de cet espace pour rappeler l'article 40 du Code de Procédure Pénale** « *toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en*

*donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs ».*

Nous l'avons déjà dénoncé, **nous sommes scandalisé.es de constater que dans de multiples SDJES, un chantage à la subvention est exercé sur nos partenaires associatifs.** Il se résume, de manière non-caricaturale, de la façon suivante : « vous savez si vous voulez encore bénéficier du FDVA ou du FONJEP l'an prochain, il serait vraiment bien vu que vous participiez aux prochains séjours SNU ». Ce chantage allant parfois à l'encontre même des décisions prises dans les organes directeurs des associations questionnant ainsi la liberté associative, est-il une simple continuité de la mise en œuvre d'un indécent contrat d'engagement républicain ? **Nous appelons à un sursaut collectif, nous devons absolument faire cesser ce chantage.**

Malheureusement, le chantage à l'encontre des partenaires associatifs n'est pas le seul en cours. En effet, s'ajoute à celui-ci, le nouveau problème qu'est le RIFSEEP qui considère le SNU comme la sacro-sainte mission "jeunesse". Il faut dire que le RIFSEEP porte en lui un chantage financier, une pression accrue sur les collègues et une destruction des cadres collectifs de travail.

**Enfin, nous ne pouvons que constater que le SNU devient l'alpha et l'oméga d'une majorité de hiérarchies et que les services se construisent autour de cette «politique».** Ces œillères sont affligeantes et nuisent très grandement à notre capacité à construire et réaliser des projets porteurs d'émancipation. De surcroît, les recrutements «promis» pour l'année 2024 sont à regarder dans les moindres détails et les retours que nous avons nous permettent de dire **qu'à minima la moitié dudit recrutement 2024 du côté Jeunesse concernera finalement le SNU, de très près ou d'à peine loin.** Ce dispositif vampirise totalement les diverses et nombreuses missions que nous devons porter collectivement dans les services. De par sa présence dans nos services, le SNU annihile une partie de l'existence des services JS.

**Pour toutes ces raisons, notre organisation exige une nouvelle fois l'abandon immédiat du SNU et réclame un grand chantier pour une politique Jeunesse ambitieuse.**

*“Si je veux vivre libre, il faut pour l'instant que je le fasse à l'intérieur de ces formes.*

*Le monde est donc plus fort que moi. A son pouvoir je n'ai rien à opposer que moi-même – mais, d'un autre côté, c'est considérable.*

*Car, tant que je ne me laisse pas écraser par le nombre, je suis moi aussi une puissance.*

*Et mon pouvoir est redoutable tant que je puis opposer la force de mes mots à celle du monde,*

*car celui qui construit des prisons s'exprime moins bien que celui qui bâtit la liberté”*  
**Stig Dagerman**

*Des questions, envies, remarques ? Contactez nous : [solidairesjs@net-c.com](mailto:solidairesjs@net-c.com)*